

La direction nous avait envoyé un mail, à tous, le 12/11/2019 afin de participer à une réunion intitulée : « Les orientations stratégiques à la DGFIP » et ceci dans un souci de concertation comme aime à le souligner notre directrice pour recueillir nos observations. A savoir que cette réunion se tenait seulement sur certains sites du département (Pau, Biarritz, Orthez).

La note sur ces « orientations » était jointe au mail et le titre exact en était : « Orientations stratégiques dans le cadre de la démarche de contractualisation » c'est un peu différent il nous semble ! Voici le lien, particulièrement instructif !

http://dfp640.intranet.dgfip/missions/communication/orientations_strategiques.htm

Une petite vingtaine d'agent ont participé à cette réunion . En voici un compte rendu. Nous ne nous sommes pas privés à cette occasion d'exposer nos revendications, au cas où la direction aurait, comme à son habitude, la fâcheuse manie de penser que les agents « plébiscitaient » ces réformes et ces nouvelles orientations.

Les intervenant de la direction feront une synthèse et la remettront à la directrice le 2/12/2019, elle sera envoyée à la DG quelques jours plus tard. C'est dire si la phase de concertation avait été préparée avec les personnels. Leurs paroles seront à n'en point douter particulièrement écoutées à la DG.

Bien entendu, personne n'est dupe de ce simulacre de concertation mais notre devoir d'agent de la DGFIP était au minimum de porter nos revendications.

Les emplois :

Les animateurs (Me BOYRIE et M ROSLER) nous ont d'emblée informé que le gouvernement souhaitait faire des économies en réduisant le nombre de personnel de la DGFIP et en employant à leur place des contractuels du privé recrutés sur profil afin de ne pas obligatoirement renouveler leur contrat (flexibilité) et ne pas payer leur retraite (économie)...

Nous avons donc parlé des emplois à la DGFIP, du fait que nos missions ne pouvaient s'exercer normalement et avec qualité que si les emplois suivaient. Nous ne parlions donc pas d'emplois de contractuels venant du privé ou d'autres administrations comme évoqué dans la note mais d'emplois d'agents des finances publiques recrutés par voie de concours comme Solidaires Finances Publiques le prône depuis toujours.

Nous avons évoqué également que la contractualisation non content de précariser l'emploi ne rendait pas un service viable. En effet, sans parler de la déontologie inexistante on ne pouvait convenablement former des agents si leur contrat devait s'arrêter un jour, car non seulement toute la formation serait perdue et la personne pourrait monnayer son savoir dans le privé afin de contrecarrer nos propres procédures.

Puisque certains contractuels devraient renforcer ponctuellement des services en retard (on se demande bien pourquoi ?) on pourrait à la place renforcer l'équipe des échelons de renfort ce qui permettrait d'avoir des personnes formées et fonctionnaires de la DGFIP avec un emploi durable.

Le groupe a évoqué le fait de recourir à une contractualisation exceptionnelle dans des cas très spécifiques (ex l'informatique à la DG). Même pour cela, à Solidaires FIP, nous nous y opposons.

La formation :

Nous avons expliqué que la formation devait être particulièrement importante car la fiscalité change souvent et la matière est complexe. Les sachants partent des services et parfois leurs connaissances se perdent. Nous avons donc demandé que le tuilage soit plus présent et que les personnes puissent avoir le temps de former leurs successeurs.

Certains ont évoqué d'augmenter le nombre de « postes à profil » pour certains postes spécifiques. A Solidaires FIP, nous nous opposons également aux postes à profil qui sont de plus en plus présents à la DGFIP sans pour autant le dire et nuisent aux mutations.

Quoi de mieux que de bloquer un agent très compétent sur son poste en gelant le poste qu'il avait demandé pour mieux le garder dans le service dans lequel il travaille ? Faisant fi de la demande des agents ?

Les moyens :

Informatiques surtout ! Qui n'a pas eu dans son service des logiciels en panne, des problèmes de connexion , des embouteillages du réseau ? Sous couvert de dématérialisation à outrance la DGFIP engorge son propre réseau et les dysfonctionnements rencontrés régulièrement le prouvent. Sans compter les logiciels lourds et chronophages comme MEMO ou APRV.

Les services de contrôle n'ayant même pas le full internet. Nous avons fait remonter également ces problèmes matériels.

Si on veut lutter contre la fraude fiscale qu'on nous en donne les moyens !

La consolidation des liens avec les autres pays européens a également été évoqué.

MFS et MSAP :

Confirmations, mais on le savait déjà, que les personnes dans les MFS ne seront là que pour faciliter l'accès des contribuables aux sites des différentes administrations. Nous avons encore posé la question des personnes qui animeront ces maisons, là encore aucune réponse.

Ni sur le nombre de personnes dans les MFS (la direction explique qu'une trésorerie n'est pas viable avec moins de trois agents) alors les MFS combien d'agents dedans ?

Ni sur le statut des personnels, seront-ils de la DGFIP, d'une autre administration, du privé ?

À ce jour, soit un mois avant leur lancement, la direction ne saurait rien ??

Les mesures de simplifications :

Les animateurs nous ont demandé si nous nous servions des mesures de simplification. Force est de constater que dans l'assistance, très peu en connaissent l'existence.

Pour clore cette réunion, les animateurs nous ont donc proposé de leur écrire sur leurs boîtes aux lettres personnelles si nous avions oublié des points. N'hésitez donc pas à le faire même si vous n'avez pu assister à la réunion.

Encore de très bonnes raisons, s'il en était besoin, pour se mobiliser fortement

le 5 décembre (retraites/ emplois = même combat)

Ci joint le tract intersyndical pour la mobilisation du 5 décembre. Une fois de plus, tous ensemble, tous dans la rue, personne dans les services !!

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/640/>

TOUS UNIS = TOUS SOLIDAIRES !